

# LES ORATEURS

## Johan Van de Voorde

Johan Van de Voorde est docteur en droit (2017) à l'Université d'Anvers. Il est chercheur postdoctoral à l'Université d'Anvers et coordinateur académique de la chaire de droit animalier à cette université, dont le titulaire est le professeur Frederik Swennen.

Auteur de nombreuses contributions dans plusieurs branches du droit, y compris en droit animalier où ses publications sont centrées sur le statut de droit civil. Il a été promoteur d'un projet de recherche sur les transactions administratives pour les infractions à la législation flamande en matière de bien-être animal et a coordonné une série de cours sur l'animal en droit, dont les actes paraîtront dans le courant de l'année 2021.

✉ [johan.vandevoorde@uantwerpen.be](mailto:johan.vandevoorde@uantwerpen.be)



## Cathy Morales



Cathy Morales Frénoy est avocate aux barreaux de Paris et de New York et est titulaire d'un Master of Laws (LLM) en droit de l'environnement de l'université américaine Lewis & Clark, d'un Master II en développement durable et politiques environnementales de l'Institut Catholique de Paris et d'une Maîtrise en droit de l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

Elle est également l'auteure de l'ouvrage « Le Droit animal » paru aux éditions l'Harmattan en 2017.

Elle travaille actuellement en tant que Counsel dans un cabinet d'avocats spécialisé en droit de l'environnement, où elle intervient sur les questions relatives aux droits des espèces protégées et de biodiversité ou encore de droit des installations classées ICPE, droit des déchets et droit des produits chimiques ainsi que de droit agricole.

Elle intervient en outre régulièrement dans des conférences et colloques sur des problématiques de droit animal et de droit de l'environnement tel que le Colloque intitulé « La sensibilité animale : approches juridiques et enjeux transdisciplinaires », sous la responsabilité scientifique de Mme Aloïse Quesne, Maître de conférences en droit privé, Caen (23/10/2020) : « La sensibilité des animaux de consommation »

✉ [moralescathy@hotmail.com](mailto:moralescathy@hotmail.com)

## Magali Greiner

Magali Greiner est avocate au Barreau de Paris et titulaire d'un Master en Droit des affaires spécialisé en propriété intellectuelle et nouvelles technologies.

Du fait de sa collaboration avec des cabinets renommés en droit des personnes, Maître Magali GREINER a développé un savoir-faire en responsabilité civile et pénale, en droit du travail et en matière de réparation du dommage corporel. Soucieuse et impliquée dans la promotion du bien-être animal, Maître Magali GREINER est membre depuis la première heure du groupe de travail devenu la Commission ouverte Droit de l'Animal, et de l'association Avocats & Droits de l'Animal.

Elle a assisté à plusieurs Conférences et Colloques organisés par l'Association Avocats & Droits de l'Animal, et participe notamment à l'élaboration d'un manuel juridique relatif au transport de l'animal.



✉ [magali.greiner@gmail.com](mailto:magali.greiner@gmail.com)

## Jean-François De Bock

Jean-François De Bock est un avocat actif dans la défense des intérêts des pouvoirs publics et, plus particulièrement, en droit public et administratif. Inscrit au Barreau d'Anvers (1996) et ensuite au Barreau de Bruxelles (1998), il a créé le cabinet DE BOCK, AVOCATS- ADVOCATEN en 2001, qui compte aujourd'hui quatre avocats.

Spécialisé dans les matières du bien-être animal et de la protection des espèces menacées d'extinction (Convention CITES), il a représenté et conseillé l'Etat fédéral dans ces matières depuis 2001, et les régions Flamande et de Bruxelles-Capitale depuis la sixième réforme de l'Etat.

Les sujets traités dans sa pratique professionnelle depuis vingt ans concernent notamment l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques, la réglementation des zoos, les listes positives d'animaux autorisés à la détention, le passeport pour animaux de compagnie, la caudectomie canine et chevaline, le marquage des chevaux, la légalité des saisies et des décisions de destination des animaux maltraités ou protégés par la Convention de Washington, les agréments des éleveurs, le contrôle des abattoirs, les expériences sur les animaux mais également l'interdiction de l'abattage rituel sans étourdissement.

✉ [jfdebock@debock.law](mailto:jfdebock@debock.law)



## Marie-Bénédicte Desvallon

Marie-Bénédicte Desvallon est avocate au Barreau de Paris et Solicitor of England & Wales - Fondatrice du cabinet WAT & LAW en droit des affaires internationales dans les secteurs des ressources naturelles, énergie et environnement.

Elle est responsable de la section Droit de l'Animal de la Société de Législation Comparée, ainsi que de la commission ouverte Droit Animaux du Barreau de Paris qui organise des formations sur le sujet. Elle est également Présidente de l'association Avocats & Droits de l'animal. Pour la troisième année, elle intervient et coorganise des rencontres en droit comparé.

Elle compte plusieurs publications en droit de l'animal à son actif dont « CHIENS DE TRAVAIL: Manuel juridique sur les chiens de sécurité, de sauvetage et d'assistance », en tant que co-auteur.

✉ [Mbdesvallon@watalaw.com](mailto:Mbdesvallon@watalaw.com)



## Ludovic Boquet

Ludovic Boquet est Collaborateur politique au sein du Cabinet de Madame la Ministre Tellier qui est notamment en charge de l'Environnement et du Bien-être animal en Région Wallonne.

Il a été Fonctionnaire Sanctionnateur au SPW ARNE (Région Wallonne) dans les matières suivantes : Environnement, Agriculture, Bien-être animal, Conservation de la nature et Patrimoine naturel wallon, de 2013 à 2021.

Il est titulaire d'un Master complémentaire en droit de l'environnement et droit public immobilier. Il compte à son actif plusieurs publications dont une contribution dans l'ouvrage collectif « Les infractions environnementales » édité par Anthemis.

✉ [ludovic.boquet@gmail.com](mailto:ludovic.boquet@gmail.com)

## Laura Picavez

Laura Picavez est avocate au Barreau de Paris et diplômée du Master 2 « Droit de l'environnement » des Universités Paris I Panthéon-Sorbonne et Paris II Panthéon-Assas.

Elle traite des problématiques touchant au droit public de l'environnement (énergies renouvelables, urbanisme, économie circulaire, sites et sols pollués) dont celles liées à la biodiversité. Elle anime également un module de « droit de l'environnement industriel » auprès d'élèves-ingénieurs.

Désireuse de contribuer à l'amélioration du bien-être animal sur le plan juridique, elle est membre de l'Association Avocats et Droits de l'Animal, et rédige régulièrement des articles sur le droit animalier pour un magazine spécialisé ayant vocation à vulgariser les informations relatives au bien-être animal.

✉ [lp.picavez@gmail.com](mailto:lp.picavez@gmail.com)



## Guy Adant

Guy Adant est Docteur en droit (UCL 1971), praticien du droit animalier et avocat honoraire. Il est Président du Conseil d'Administration de la Croix Bleue de Belgique depuis février 2002 et membre effectif du Conseil bruxellois du Bien-être animal.

Il est également Président du Conseil d'Administration d'Initiative Nature asbl (protection de la nature et du monde animal) depuis 2018 et Président du Conseil d'Administration de la Kleuterschool voor Honden vzw (école d'éducation canine et centre comportemental canin) depuis 2020.

Il compte à son actif de nombreuses publications dans le domaine du droit animalier (Le Droit de la Protection Animale en Belgique, Mensen en andere Dieren, Memento de la Législation Apicole, articles, conférences et séminaires divers en rapport avec le statut juridique des animaux, la responsabilité découlant de la détention d'animaux, ainsi que la relation homme-animal).

✉ [guy.adant@croixbleue.be](mailto:guy.adant@croixbleue.be)



## Frank Verger

Franck Verger est enquêteur à la Brigade Nationale d'Enquêtes Vétérinaires et Phytosanitaires auprès de la BNEVP (bureau de la Direction Générale de l'Alimentation - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), depuis une vingtaine d'année.

Il est spécialisé dans le commerce des animaux vivants et plus particulièrement celui des carnivores domestiques, au niveau national et est qualifié d'Expert International dans le commerces de carnivore domestiques, auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



✉ [franck.verger@agriculture.gouv.fr](mailto:franck.verger@agriculture.gouv.fr)

## José-Javier Paniagua

José-Javier Paniagua est licencié en Droit de l'Université Complutense de Madrid. Il est également diplômé en Droit Européen et praticien du droit animalier.

Il est administrateur de l'association Planète Vie depuis plusieurs années et président de la Fondation européenne pour le droit du vivant (FEDV). Celles-ci œuvrent en faveur du bien-être et des droits des animaux. Il fait également partie du groupe d'experts de l'association « The Global Animal Law » (GAL). Il a travaillé en tant qu'avocat et a été administrateur principal à la Commission Européenne.



✉ [fedroitduvivant@zohomail.eu](mailto:fedroitduvivant@zohomail.eu)

## Béatrice Babignan

Béatrice Babignan est avocate au Barreau de Paris et membre de l'Antenne des Mineurs du Barreau de Paris, membre de l'Association Avocats et Droits de l'Animal, ainsi que membre de la Commission Droit Animal au Barreau de Paris.

Elle effectue des recherches sur les thématiques suivantes :

- l'expérimentation animale spécifiquement liée aux cosmétiques,
- l'évolution juridique de la notion des lanceurs d'alerte en droit animal,
- la notion de propriété intellectuelle attachée au droit animal.

✉ [bbabignan@gmail.com](mailto:bbabignan@gmail.com)

